

« PANORAMA » ET LA CROIX-ROUGE DE LA JEUNESSE

Edité tous les deux mois par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, Panorama se présente, dès l'année 1969, sous l'aspect attrayant d'un journal de huit pages largement illustrées. Le premier numéro (janvier-février 1969, N° 1) apporte des nouvelles de Sociétés nationales, un compte rendu sur la réunion organisée par le Croissant-Rouge de Koweït, un article sur Istanbul, siège de la prochaine Conférence internationale, une chronique de la philatélie Croix-Rouge, etc. De plus, il consacre deux pages à la jeunesse, résumant en particulier un rapport de l'UNESCO qui analyse les motifs de l'agitation actuelle de la jeunesse et suggère, pour apaiser le malaise, d'offrir aux jeunes de plus grandes possibilités à l'échelon national et international.

Or, Jeunesse, que publiait la Ligue, a cessé de paraître, et son intégration désormais dans Panorama reflète le désir manifesté que les jeunes jouent un rôle de plus en plus actif dans chaque Société nationale. L'ultime numéro de ce magazine (1968, N° 4), que la Revue internationale eut souvent l'occasion de citer, contient des chroniques intéressantes, à l'heure où la Croix-Rouge de la Jeunesse est confrontée à des problèmes aussi urgents qu'universels.

Pour notre part, nous voudrions reproduire ici quelques passages d'un texte dans lequel M. Eugène Kirchoffer, directeur a.i. du Bureau de la Croix-Rouge de la Jeunesse de la Ligue, présente une large et éclairante synthèse des réponses reçues, à Genève, de 64 Sociétés nationales sur la base d'un questionnaire où figuraient 30 questions relatives à la Croix-Rouge de la Jeunesse dans le monde d'aujourd'hui :

Le travail social. — Il est difficile de tracer une ligne de démarcation précise entre les domaines relevant de la santé et du travail social. Bien souvent, des problèmes de santé ont pour corollaire des problèmes sociaux et vice-versa. Les réponses données au questionnaire montrent que les Sociétés nationales ont engagé les jeunes dans un nombre impressionnant d'activités sociales au premier rang desquelles figurent l'assistance aux enfants, aux adolescents et aux adultes dans des institutions ou appartenant à des familles dans la détresse, ou encore l'aide aux handicapés, aux isolés et aux personnes âgées. L'éducation sanitaire ou

l'enseignement portant sur la santé figure parfois sous une forme ou sous une autre au nombre de ces activités. Or, il semble qu'un champ d'action beaucoup plus vaste s'ouvre là, précisément, aux jeunes pour répondre aux besoins particuliers de ces groupes auxquels les autorités sanitaires et de la prévoyance sociale ne sont pas en mesure de faire face par leurs seuls moyens.

Il y aurait beaucoup à faire aussi pour venir en aide à la jeunesse délinquante ou pré-délinquante. Alors que certaines Sociétés se sont déjà engagées dans cette voie, le problème a tendance à devenir universel, se posant d'une façon particulièrement aiguë dans les pays où l'exode rural amène de plus en plus de jeunes dans les villes à la recherche, bien vaine souvent, de travail. Sans travail, sans moyens d'existence, sans instruction, ces jeunes sont prêts à se lancer dans n'importe quelle entreprise pour gagner de quoi subsister, ce qui entraîne nombre d'entre eux dans des activités compromettant leur santé physique ou mentale, ou les mettant en conflit avec la société. L'orientation et la formation professionnelle, la recherche de débouchés et l'organisation d'activités de loisirs dans les zones rurales — pour encourager la jeunesse à rester sur place — comme dans les zones urbaines, pourraient efficacement éviter ces écueils et parer à la perte de ces jeunes en tant que ressources pour la Société. Même si le rôle de la Croix-Rouge est quelque peu limité dans ce domaine, les Sociétés nationales n'en pourraient pas moins offrir un appui utile aux autorités responsables. Si l'entraide a quelque signification, ce serait là certainement un secteur non négligeable où la Croix-Rouge de la Jeunesse pourrait déployer ses efforts, qu'il s'agisse de Sociétés en voie de développement ou de Sociétés hautement développées.

L'enseignement des Conventions de Genève et des Principes de la Croix-Rouge. — Comment donner aux enfants et aux adolescents les connaissances voulues sur les Conventions de Genève et les Principes de la Croix-Rouge, de manière à rendre l'enseignement à la fois pratique et intéressant, tout en mettant en lumière la portée sous-jacente qu'ils ont dans la vie de tous les jours? La majorité des Sociétés nationales estiment qu'il s'agit là d'un problème extrêmement ardu. Mais comme cet enseignement est à la base même des principes régissant notre mouvement et comme les Sociétés voient en lui une nécessité toujours plus impérieuse, il est indispensable de trouver une solution. Sa diffusion est assurée aujourd'hui par les écoles et tout particulièrement par les groupes de la Croix-Rouge de la Jeunesse. Certaines Sociétés sont parvenues à mettre au point une documentation spéciale sur ces sujets, intégrés dans les manuels scolaires ou autres documents utilisés pour

l'enseignement de l'histoire, des questions sociales, ou dans le cadre de l'instruction civique. Ces résultats ont pu être atteints le plus souvent, semble-t-il, par les Sociétés qui entretiennent des relations de travail particulièrement étroites avec les autorités chargées de l'éducation. Comme il s'agit d'un moyen relativement facile pour atteindre tout au moins le groupe de la population fréquentant l'école, lui donnant les connaissances nécessaires sur la Croix-Rouge et son éthique, il serait peut-être utile de diriger ces efforts dans ce sens. Parallèlement, les écoles normales constituent probablement le meilleur point stratégique pour diffuser cet enseignement, afin que les instituteurs au seuil de leur carrière soient parfaitement versés dans ce domaine.

Une des questions qui se posent est de savoir à quel âge les jeunes sont le plus réceptifs à cet enseignement et le mieux en mesure de l'assimiler. Il pourrait être utile que les Sociétés nationales, de concert avec les éducateurs de leurs pays, cherchent à y répondre et en conséquence à concentrer leurs efforts sur ces groupes d'âge particuliers qui, bien entendu, varieraient selon les pays.

Cependant, le problème essentiel semble résider dans le manque de schémas de cours simples, destinés aux enseignants et aux jeunes, ainsi que de matériel d'enseignement adéquat. Ceci demandera une étude plus approfondie de la part du CICR et de la Ligue, en étroite collaboration avec les Sociétés qui ont su mettre au point de bons programmes d'enseignement. Enfin, le matériel d'enseignement aurait sans doute une plus grande portée si sa préparation pouvait être confiée à des écrivains, peintres et graphistes expérimentés dans la manière de s'adresser aux enfants et aux jeunes.

La participation des jeunes à la planification et aux décisions. — La majorité des Sociétés signalent que leurs jeunes membres s'associent à la planification des activités, mais cela essentiellement au niveau des groupes locaux. Les jeunes aînés n'ont encore guère accès aux Comités de leur Société, à part quelques exceptions. Or, une participation aux travaux de ces comités apparaît comme l'un des meilleurs moyens d'intéresser la jeunesse aux activités de sa Société et de s'assurer de sa collaboration. Il est compréhensible que les adultes, dans certains cas, hésitent à accueillir de jeunes membres au sein de leurs comités, en raison de la structure sociale ou des traditions particulières du pays. Mais certaines Sociétés ont trouvé une solution qui, même si elle n'est pas idéale, permet de résoudre cette difficulté: elles ont créé des comités spéciaux, composés exclusivement de jeunes de 18 à 25 ans, qui donnent leur avis aux Comités exécutifs ou centraux sur les programmes de jeunesse, à l'échelon local et national.

Motivation de l'attitude des jeunes envers la Croix-Rouge et coopération avec les adultes. — Enfin, une autre question se pose, question fondamentale pour le programme de jeunesse de toutes les Sociétés : Comment attirer les jeunes dans l'organisation et les y retenir ? Là où des programmes intéressants, dynamiques, ont été institués, donnant aux jeunes la possibilité de s'associer à l'élaboration de la ligne de conduite et aux décisions, elle ne semble pas donner lieu à des difficultés. L'idéalisme et l'enthousiasme, souvent débordants chez les jeunes, les conduisent tout naturellement vers une organisation comme celle de la Croix-Rouge lorsqu'ils trouvent un champ d'application pratique de leurs intérêts et discernent clairement l'utilité de leurs activités. Cela présuppose avant tout un intérêt réel de la part des Sociétés à l'égard de la jeunesse, la reconnaissance du fait que si elles offrent aux jeunes des activités véritablement adéquates ainsi qu'une chance de prendre part à la conduite des affaires, ils pourront constituer des éléments vitaux de la Croix-Rouge, capables d'assumer leur part de responsabilités.

Il a été souvent question, ces dernières années, de la nécessité de combler le fossé qui sépare la Croix-Rouge de la Jeunesse des adultes au sein des Sociétés nationales. On se demande si ce fossé n'a pas été creusé essentiellement par les adultes, peu désireux ou peut-être incapables d'admettre les jeunes dans leurs rangs comme partenaires unis dans le même effort, de leur donner davantage de charges lorsqu'ils sont en mesure de les remplir. La participation des jeunes doit être considérée comme faisant partie intégrante des activités de la Société, cela pour plusieurs raisons, éminemment pratiques.

En effet, si certaines tâches peuvent être menées à bien par des adultes et non par des jeunes, il en est d'autres en revanche dont les jeunes peuvent s'acquitter plus efficacement. Dans les activités en faveur des personnes âgées ou des handicapés, par exemple, on a constaté souvent que les contacts s'établissent plus facilement avec les jeunes. Parce qu'ils ne sont pas encore cristallisés dans leurs idées et leurs attitudes, les jeunes ont généralement une ouverture d'esprit plus grande, où les notions sur les possibilités individuelles font l'objet de moins de préjugés. Ils se montrent aussi plus exigeants, de sorte qu'ils peuvent souvent aider un handicapé ou une personne âgée à faire davantage pour lui-même qu'il ne le faisait auparavant. Ce phénomène a été observé aussi, dans certains cas, avec les malades mentaux.

Il est un autre facteur encore qu'il vaudrait la peine, sans doute, de souligner. Les services volontaires, au sein des Sociétés nationales — en particulier dans le domaine du travail social — sont généralement assurés par les mères de famille dont les enfants sont à l'école, ce qui

leur laisse un peu de temps pour se consacrer à ce travail. Au moment des vacances scolaires ou pendant les jours fériés, ces volontaires sont obligés d'interrompre leur travail bénévole pour s'occuper de leur famille. Or, l'un des principes de base du travail social de la Croix-Rouge veut que les services se poursuivent. Les jeunes, libérés de l'école ou sans obligations familiales et qui s'intéressent au travail social tout en ayant le temps nécessaire de s'y consacrer, ne peuvent-ils pas prendre la relève pendant les vacances ? Plusieurs Sociétés, qui possèdent un service de volontaires très développé, ont d'ores et déjà adopté cette ligne de conduite.

L'heure n'est-elle pas venue, en conséquence, de reconnaître que les programmes et les activités de la Croix-Rouge de la Jeunesse sont un complément essentiel au travail mené à bien par les membres adultes de la Société et qu'il est nécessaire de ce fait de donner aux jeunes la possibilité de prendre part aux activités et à la conduite des affaires. Ce sera là, sans nul doute, le meilleur moyen de les intéresser d'une manière durable au travail de la Croix-Rouge et de conserver leur collaboration.

HONDURAS

La Croix-Rouge de Honduras vient de publier le premier numéro d'une intéressante revue qu'elle fait paraître sous le titre *Superacion* et qui s'adresse particulièrement à la jeunesse du pays. Elle est en même temps l'organe du corps des secouristes volontaires de la Société nationale.

Signalons, au sommaire, des articles sur les principes de la Croix-Rouge, tels qu'ils ont été approuvés à Vienne en 1965, les tâches des équipes de secouristes dans de nombreux endroits du pays, l'assistance de la Société dans certains quartiers de la capitale, des informations sur les programmes de travail de la Croix-Rouge destinés aux étudiants et la réunion, en 1968, à Mexico, des représentants des Sociétés nationales de divers pays de l'Amérique centrale et des Etats-Unis. On peut lire également des chroniques de théâtre et de psychologie ainsi que des conseils pratiques dans le domaine des premiers secours.